

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 29 mai 1909

No 42

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 657. — Les Quarante-Heures de la semaine, 657. — Visite pastorale, 658. — Nomination ecclésiastique, 658. — Apostolat de la prière, 658. — Béatification de Jeanne d'Arc, 659. — S. G. Mgr l'Auxiliaire, 662. — Un catéchisme du Curé d'Ars sur le Saint-Esprit, 662. — Le 1^{er} cardinal canadien, 665. — *Madame sainte Anne*, 669. — La Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes, 672.

— ♦ ♦ ♦ —
Calendrier

— o —

30	DIM.	r	Pentecôte, 1 ^{re} cl. avec oct. <i>privily. Kyr. royal.</i> II Vêp. de la Fête.
31	Lundi	r	De l'octave, <i>dbl.</i> 1 cl.
1	Mardi	r	De l'octave, <i>dbl.</i> 1 cl.
2	Mercredi	r	Quatre-Temps. Jeune. De l'octave.
3	Jeu	r	De l'octave.
4	Vend.	r	Quatre-Temps. Jeune. De l'oct.
5	Sam.	r	Quatre-Temps. Jeune. De l'octave.

— ♦ ♦ ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
30 mai, Hôpital-Général, Québec. — 1^{er} juin, Sainte-Sabine.
— 2, Sainte-Sophie. — 4, Saint-Désiré (Lac Noir).

Visite pastorale

— o —

Beaumont.....	<i>Lundi</i>	31 mai, 1 ^{er} juin
Saint-Michel...	<i>Mardi</i>	1 — 2 “
Saint-Vallier.....	<i>Mercredi</i>	2 — 3 “
Berthier.....	<i>Jeudi</i>	3 — 4 “
Saint-François.....	<i>Vendredi</i>	4 — 5 “
Saint-Pierre.....	<i>Samedi</i>	5 — 6 “

Nomination ecclésiastique

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Alb. Godbout a été nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour juin 1909 : *La Communion quotidienne.*

JÉSUS-CHRIST, affamé de se donner, cherche des âmes qui le reçoivent. Pourquoi donc lui marchander nos communions ? Lui-même nous fait demander à son Père le *pain quotidien* ; et de peur que nous restreignions ces paroles au pain matériel, il ajoute, en saint Mathieu, « notre pain *supersubstantiel*. » N'est-ce pas à dessein que, pour voiler son corps, dans l'Eucharistie, il a choisi les apparences du pain, c'est-à-dire de la nourriture la plus élémentaire, la plus usuelle, de l'aliment *quotidien* par excellence ?

Les chrétiens primitifs, chez qui vibrerait encore l'écho direct des paroles du Christ, ne séparaient jamais la messe de la communion. L'attédissement de la foi et le relâchement des mœurs ont amené l'usage d'assister au saint sacrifice sans y communier ; de vivre en chrétien, sans manger, que très rarement, le pain de la vie chrétienne. Un illusoire rigorisme a voulu ensuite justifier cette rareté, qu'accentua encore l'hérésie des jansénistes. Mais de tout temps la voix des conciles et celle des Papes a maintenu, avec l'Evangile et la tradition,

que la communion était l'aliment nécessaire et ordinaire de l'âme chrétienne. Plus explicite et plus pressant que personne, N. S. P. Pie X a précisé la doctrine de la communion *quotidienne* (*Décrets du 20 décembre 1905, du 4 février et du 15 septembre 1906*).

Désirée par JÉSUS-CHRIST et son Église, la communion *quotidienne* est le *régime normal* des chrétiens en santé, c'est-à-dire en état de grâce. Mais c'est aussi le *régime sauveur* des âmes en péril, et, suivant le mot de saint Paul de la Croix, « la nourriture des âmes faibles. » Qu'attendons-nous donc pour nous y mettre ?

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUIN

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que se répande, suivant votre désir, l'habitude de la communion quotidienne.

Résolution apostolique : Je communierai le plus souvent et le plus pieusement possible.

Béatification de Jeanne d'Arc

DISCOURS DE S. S. Pie X

DANS L'AUDIENCE ACCORDÉE AUX 60 ARCHEVÊQUES
ET EVÊQUES FRANÇAIS PRÉSENTS A ROME

Vénérables Frères,

La manifestation vraiment splendide de votre piété, de votre amour, de votre dévouement que vous venez de nous donner par votre éloquent interprète, le Cardinal Archevêque de Lyon, met le comble à la joie éprouvée par nous, en attribuant à la Pucelle d'Orléans les honneurs des Bienheureux. A cette joie pour ce très heureux événement, il est bien juste que d'abord et avant tout autre vous preniez part, vous, notre cher Fils qui, désigné d'abord comme coadjuteur, puis

comme successeur de l'Evêque Dupanloup, d'illustre mémoire, plus que tout autre, avez travaillé à faire triompher la cause de la vierge magnanime. Quant à nous, et dans cette cause et dans de nombreuses autres encore du même genre, par lesquelles nous avons inscrit au nombre des Bienheureux ces lumières de votre nation que furent Jean-Baptiste Vianney et les Sœurs carmélites de Compiègne, et les Martyrs de la Chine, et Marie-Madeleine-Postel, et Madeleine-Sophie Barat, et Jean Eudes et enfin Jeanne d'Arc, nous n'avons fait que recueillir l'épi presque mûr du travail de nos prédécesseurs. Nous pensons devoir au dessein du Dieu miséricordieux ce fait que des lieux même d'où sont venues publiquement tant de grandes douleurs, nous vienne, par la multiplication de patrons célestes, l'espérance de temps meilleurs.

Si grande est la joie qui nous comble en ce jour où il nous est donné de parler devant vous, évêques de presque toute la France, que nous ne pouvons suffisamment l'exprimer par la parole. En effet, ce qui était dans nos vœux s'accomplit heureusement aujourd'hui, de vous avoir ici présents pour vous exprimer notre affection pour vous qui, au milieu de tant et de si longues difficultés, avez combattu avec un courage et une constance admirables pour la Foi chrétienne et pour le salut des âmes. Et en effet, par votre soumission exemplaire au Vicaire de Jésus-Christ, vous avez apporté une aide si remarquable à l'Eglise de France que, dans cette tempête même suscitée par l'enfer, tout ce qui a été fait de droit, de généreux, de salutaire, à l'avantage de la religion, tout est dû à votre initiative et à votre zèle. En rendant grâces immortelles à Dieu, auteur et conservateur de l'Eglise qui vous a toujours assistés et vous assiste dans votre lutte *pro aris et focis*, nous nous réjouissons de tout cœur avec vous. Et nous ne le faisons pas seulement en notre nom, mais au nom de l'Eglise universelle, car grande est, dans les évêques du monde catholique et dans tous les gens de bien, l'admiration pour votre vertu à laquelle est certainement réservée celle de la postérité. Mais une gloire bien supérieure encore, la seule vraie et solide, vous pouvez justement l'attendre du Prince des pasteurs qui, nous n'en doutons pas, aura déjà inscrit vos noms sur le livre de Vie.

Cependant, Vénérables Frères, tandis que s'exacerbe contre la religion la fureur des impies qui, contre toute raison de justice, d'équité, d'humanité, voudraient la ruiner dans ses fondements, nous vous exhortons vivement à ne pas cesser de repousser, comme vous l'avez fait jusqu'ici, les assauts ennemis, en exposant publiquement vos plaintes contre les injustices, en révélant les mensonges, les calomnies, les embûches, et en condamnant les erreurs et les doctrines perverses. Tandis qu'aux méchants on permet la licence la plus effrénée dans la scélératesse, vous, fermement unis dans vos desseins, revendiquez pour vous l'entière liberté d'annoncer, d'enseigner, d'ordonner tout ce qui est vrai et juste, tout ce qui est bon et salutaire et tout d'abord d'adorer publiquement dans les cités la Majesté divine. Et ici ne soyez pas choqués, de grâce, si nous vous recommandons la concorde des desseins, vous rappelant combien elle est indispensable à l'intégrité de la sainte Eglise. Certainement dans l'unité de l'Eglise, c'est-à-dire dans la merveilleuse union de ses membres, qu'elle tient du Christ son fondateur, se trouve cette force invincible pour laquelle elle est appelée dans les divines Ecritures : terrible comme une armée rangée sur un champ de bataille, et qui faisait dire à saint Augustin : « La discorde des chrétiens, c'est le triomphe des démons ! »

Et, en effet, tel paraît être le dessein des plus âpres ennemis du nom chrétien de rompre l'unité et l'union de l'Eglise : par le moyen de lois ourdies avec un art incroyable, ils travaillent à ce but de séparer les pasteurs sacrés du successeur de saint Pierre, de détacher des pasteurs leurs troupeaux, de semer entre ces pasteurs des germes de discorde qui auraient pour résultat le déchirement de la robe mystique du Christ. C'est pourquoi, dans notre devoir apostolique, nous vous adressons ces paroles de l'Apôtre : « *Ut id ipsum dicatis omnes et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu et in eadem sententia.* »

Qu'elle vous tienne au cœur au-dessus de toute autre chose, cette concorde des âmes qui engendre la tranquillité intime nécessaire au saint ministère et accroît l'efficacité de votre apostolat ! Ainsi, comme une armée en bataille, vous résisterez plus facilement aux ennemis de la Croix et du Christ qui

s'élancent de toutes parts et vous défendrez de toutes les manières le dépôt de la Foi. Vous vous êtes montrés si bien tels, que de notre part, ces paroles sont plutôt de très amples louanges que des exhortations.

En effet, tenant votre regard fixé sur cette chaire apostolique, non seulement vous vous faites une loi sainte et solennelle de vouloir tous ensemble les choses que chacun de vous est obligé de vouloir en particulier, mais vous sacrifiez volontiers chacun votre propre manière de voir pour être d'accord aussi dans les choses sur lesquelles il est permis d'avoir une opinion personnelle.

Dans la tristesse des temps présents, Vénérables Frères, nous sommes vivement réconfortés par la grandeur d'âme et la force avec laquelle vous défendez les droits de l'Eglise et par la pleine adhésion que vous professez vis-à-vis de nous, mais surtout par cette grande union de vous tous entre vous et avec Nous. Donc, en rendant grâces à Dieu pour ces consolations, nous implorons de sa clémence qu'il vous dispense copieusement ses dons et vous accorde spécialement de pouvoir conserver toujours intacte cette union entre vous. Avec ces vœux et cette espérance, augure des divines faveurs, nous accordons à vous tous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confié à vos soins, la Bénédiction apostolique.

S. G. Mgr l'Auxiliaire

— o —

Le 28 avril, dans un consistoire tenu au Vatican, N. S. P. le Pape a préconisé Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, Auxiliaire de Québec, comme évêque d'Elenthéropolis.

Un catéchisme du Curé d'Ars sur le Saint Esprit

— o —

« Oh ! que c'est beau, mes enfants ! le Père est notre Créateur, le Fils est notre Rédempteur, le Saint-Esprit notre Conducteur.

« L'homme n'est rien par lui-même, il est beaucoup avec l'Esprit-Saint. L'homme est tout terrestre et tout animal ; il

n'y a que l'Esprit-Saint qui puisse élever son âme et la porter en haut. Pourquoi les saints étaient-ils si détachés de la terre ? Parce qu'ils se laissaient conduire par le Saint-Esprit. *Ceux qui sont conduits par le Saint-Esprit ont des idées justes. Voilà pourquoi il y a tant d'ignorants qui en savent plus long que les savants.*

« Quand on est conduit par un Dieu de force et de lumière, on ne peut pas se tromper. L'Esprit-Saint est une lumière et une force. C'est lui qui nous fait distinguer le vrai du faux et le bien du mal. Comme ces lunettes qui grossissent les objets, le Saint-Esprit nous fait voir le bien et le mal *en grand*. Avec le Saint-Esprit, on voit tout *en grand* : on voit la grandeur des moindres actions faites pour Dieu et la grandeur des moindres fautes. Comme un horloger avec ses lunettes distingue les plus petits rouages d'une montre, avec les lumières du Saint-Esprit nous distinguons tous les détails de notre pauvre vie. Alors les moindres imperfections paraissent grosses, les moindres péchés font horreur. C'est pourquoi la Très Sainte Vierge n'a jamais péché. L'Esprit-Saint lui faisait comprendre la laideur du mal. Elle frémissait d'épouvante à la moindre faute.

« Ceux qui se laissent conduire par le Saint-Esprit éprouvent toute sorte de bonheur au dedans d'eux-mêmes ; tandis que les mauvais chrétiens se roulent sur les épines et les cailloux.

« Sans le Saint-Esprit nous sommes comme une pierre du chemin . . . Prenez dans une main une éponge imbibée d'eau et dans l'autre un petit caillou ; pressez-les également. Il ne sortira rien du caillou, et de l'éponge vous ferez sortir de l'eau en abondance. L'éponge, c'est l'âme remplie du Saint-Esprit, et le caillou, c'est le cœur froid et dur où le Saint-Esprit n'habite pas.

« Sans le Saint-Esprit tout est froid ; aussi, lorsqu'on sent que la ferveur se perd, il faut vite faire une neuvaine au Saint-Esprit pour demander la foi et l'amour . . . Voyez ! lorsqu'on a fait une retraite ou un jubilé, on est plein de bons désirs : *ces bons désirs sont le souffle de l'Esprit-Saint qui a passé sur notre âme, et qui a tout renouvelé, comme ce vent chaud qui fond la glace et qui ramène le printemps* . . . Vous

qui n'êtes pas cependant de grands saints, vous avez bien des moments où vous goûtez les douceurs de la prière et de la présence de Dieu : ce sont des visites du Saint-Esprit. Quand on a le Saint-Esprit, le cœur se dilate, se baigne dans l'amour divin. Le poisson ne se plaint jamais d'avoir trop d'eau ; de même le bon chrétien ne se plaint jamais d'être trop longtemps avec le bon Dieu. Il y en a qui trouvent la religion ennuyeuse, c'est qu'ils n'ont pas le Saint-Esprit.

« Si l'on disait aux damnés : Pourquoi êtes-vous en enfer ? Ils répondraient : Pour avoir résisté au Saint-Esprit. Et si l'on disait aux saints : Pourquoi êtes-vous au ciel ? Ils répondraient : Pour avoir écouté le Saint-Esprit. . . Quand il nous vient de bonnes pensées, c'est le Saint-Esprit qui nous visite.

« Le Saint-Esprit est une force. C'est le Saint-Esprit qui soutenait saint Siméon sur sa colonne ; c'est lui qui soutenait les martyrs. Sans le Saint-Esprit, les martyrs seraient tombés comme la feuille des arbres. Quand on allumait contre eux les bûchers, *le Saint-Esprit éteignait la chaleur du feu par la chaleur de l'amour divin.*

« Le bon Dieu, en nous envoyant le Saint-Esprit, a fait à notre égard comme un grand roi qui chargerait son ministre de conduire un de ses sujets, disant : « Vous accompagnerez cet homme partout et vous me le ramènerez « sain et sauf. » Que c'est beau, mes enfants, d'être accompagné par le Saint-Esprit ! C'est un bon guide que celui-là. . . Et dire qu'il y en a qui ne veulent pas le suivre !

« L'Esprit-Saint nous conduit comme une mère conduit son enfant de deux ans par la main. . . , comme une personne qui y voit conduit un aveugle.

« Les sacrements que Notre-Seigneur a institués ne nous auraient pas sauvés sans le Saint-Esprit. La mort même de Notre-Seigneur nous aurait été inutile sans lui. C'est pourquoi Notre-Seigneur a dit à ses apôtres : « Il est utile que je m'en aille, car si je ne m'en allais pas, le Consolateur ne viendrait pas. . . » Il fallait que la descente du Saint-Esprit vint faire fructifier cette moisson de grâces.

« C'est comme pour un grain de blé ; vous le jetez en terre : *bon !* mais il faut le soleil et la pluie pour le faire lever et monter en épi.»

Les Souvenirs Politiques

DE L'HONORABLE CHS LANGELIER
ET LE PREMIER CARDINAL CANADIEN

— o —

Dans la *Patrie*, avril 1909, M. Olivar Asselin critique à sa manière les *Souvenirs Politiques* de l'Honorable Chs Langelier, dans lesquels il ne voit absolument rien d'original. Il fait une exception : « Soyons juste pourtant, dit-il ; on trouvera, de la page 245 à la page 247, l'histoire, inédite pour le public, des circonstances de l'élévation de Mgr Taschereau au Cardinalat. »

J'avais lu le livre et les pages en question, et après avoir pris connaissance de la critique, je me suis demandé s'il n'y avait pas pour moi un devoir de rectifier ce récit et de le compléter au simple point de vue historique ; d'autant plus que cet ouvrage restera, fera partie de notre histoire ecclésiastique, sera peut-être donné en prix dans les écoles, distribué aux députés, donné ou vendu aux bibliothèques publiques. Or je trouve, dans ces pages originales sur le cardinalat, grand nombre d'erreurs que je vais signaler pour faire ensuite l'histoire véridique — puisqu'il le faut — de la nomination de Mgr Taschereau au Cardinalat.

On voudra bien m'accorder que j'aurais pu écrire tout cela—et avec un certain succès—dans *Les Evêques de Québec*, ouvrage peu connu d'ailleurs (1), et que si je ne l'ai pas fait, c'est que je ne croyais pas que le temps en fût venu. Il faut avouer qu'il est arrivé maintenant, puisque, sans attendre davantage et sans avoir demandé des avis et des renseignements, on écrit sur le sujet des pages incomplètes et inexactes.

(1) Il faut dire que cet ouvrage n'est pas intéressant d'abord parce qu'il est mal écrit, copié ici et là, surtout dans l'Histoire manuscrite du Séminaire de Québec par M. E.-A. Taschereau (depuis Cardinal), et ensuite parce qu'il ne parle que de nos évêques : pâle et insipide résumé de l'Histoire ecclésiastique du Canada. L'auteur avait eu la naïveté de croire que l'on s'empresserait d'acheter son chef-d'œuvre, et il avait fait tirer une édition à deux mille exemplaires.

Publié en 1889, le volume n'a pas été bien accueilli, peu l'ont acheté ; une nouvelle édition, corrigée et augmentée comme il le faudrait évidemment, est devenue impossible. Aussi bien continuera-t-on d'acheter les livres de prix à Paris et d'étudier l'Histoire de France, celle de notre Eglise à nous n'ayant pas encore

Alors m'est-il permis d'intervenir et de dire à mon tour ce que je crois être la vérité. Ce sera un appendice à la *Notice biographique du Cardinal Taschereau* et à *l'Histoire du Palais Episcopal*, par Mgr H. Fêtu.

« *Au mois mars 1884*, disent les *Souvenirs Politiques*, on apprit une nouvelle qui jeta la joie dans tous les cœurs : le Pape venait de décider de créer cardinal notre vénérée archevêque Mgr Taschereau. »

Ce qui est vrai, c'est que Mgr Taschereau fut nommé le 7 juin 1886. Que cette nouvelle ait été publiée dès 1884, la chose est possible, mais pourquoi répéter ces commérages ?

« Celui à qui revient le mérite d'avoir le premier pensé à faire élever Mgr Taschereau au rang des princes de l'Eglise est feu Mgr Cyr. E. Legaré, l'ancien Vicaire Général du diocèse. (1) Il aimait beaucoup l'archevêque qui, de son côté, avait la plus grande confiance en lui. Dès son ascension sur le trône archiepiscopal de Québec, Mgr Taschereau l'avait appelé auprès de lui comme son Vicaire Général. »

Il n'est pas permis d'écrire que Mgr Legaré ait pensé le premier au cardinalat de Mgr Taschereau ; qui pourrait nommer ce premier ? Nous sommes en 1884. Or, en 1882, j'étais à Rome, et déjà le R. P. Bricchet s'occupait activement de cette affaire et en parlait à Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi ; j'en suis le témoin. Pourquoi conférer à Mgr Legaré cet honneur dont sa mémoire n'a du reste aucun besoin ? Il est absolument faux que Mgr Taschereau ait nommé M. l'abbé Cyrille Legaré comme vicaire général « dès son ascension sur le trône archiepiscopal de Québec ». Mgr Taschereau prit possession de son siège le 19 mars 1871. Mgr Cazeau, qui avait été adminis-

été assez bien traités. Attendons. On pourrait croire vraiment que je veux faire de la réclame pour écouler ma marchandise. Pas du tout. J'ai eu la bonne fortune de trouver un éditeur encore plus naïf que moi, et de lui vendre le manuscrit ! Il serait peut-être plus juste de dire que je verse ma bile. Pour me consoler, j'ai des lettres de Son Eminence le Cardinal Gibbons, de plusieurs évêques français qui en ont écrit à Mgr Bégin, et de plusieurs historiens de marque. Mais ce qui m'encourage plus que tout cela, c'est que Mgr l'Archevêque adresse *Les Evêques de Québec* aux Cardinaux, aux Evêques et le donne en prix. Moi aussi, ne pouvant m'en débarrasser autrement.

(1) Il n'était certes pas ancien à cette date.

trateur avec lui depuis la mort de Mgr Baillargeon, était alors plein de vie, et il fut continué dans ses importantes fonctions de vicaire général — qu'il remplissait avec un dévouement, une expérience et une habileté consommés — jusqu'à sa mort arrivée le 26 février 1881.

M. l'abbé Legaré devint vicaire général le 12 août 1881. Une erreur de dix années peut compter en histoire.

L'auteur continue :

« Mgr Legaré avait à Rome un ami, un prêtre, le secrétaire de l'Aumônerie pontificale, qui logeait avec Mgr Mocenni, sous-secrétaire d'Etat et aujourd'hui Cardinal. »

C'est-à-dire que cet ami de Mgr Legaré n'avait jamais vu, mais qui correspondait avec lui, avait son appartement au Vatican ; il y logeait avec Mgr Mocenni sans doute, mais comme les quelques cents autres habitants du palais pontifical. (1)

« Il le fit même nommer Vicaire Général de l'Archevêque de Vérone, un honneur très prisé et très élevé dans le monde ecclésiastique ».

Deux erreurs en une phrase !

Ici, ma vanité d'auteur est mise à l'épreuve : il est évident que l'honorable Chs Langelier n'a pas lu ma *Notice Biographique sur le Père Bouchard*. (2)

C'est une humiliation qui m'est particulièrement sensible. Mais ce n'est pas la première. Ce qui est vrai, c'est que le Père Bouchard aurait bien voulu me faire nommer, moi, chanoine honoraire de Vérone, parce qu'il était mon coparoissien, mon ami intime, et parce que je lui avais rendu, depuis 1878, tous les services que je pouvais. La chose était évidemment impossible : il fit nommer Mgr Legaré, le digne vicaire général d'alors, le représentant du clergé du diocèse, et tout le monde fut content, moi tout le premier. Mais où l'auteur a-t-il pu trouver que Mgr Legaré fut nommé vicaire général de

(1) M. l'abbé C.-O. Gagnon, aujourd'hui prélat de Sa Sainteté, avait le premier fait la connaissance de l'excellent Dom Marcello, qui rendit de très grands services au diocèse, et c'est le même abbé qui mit Mgr Legaré, l'abbé Casgrain et bien d'autres, en relations avec Dom Marcello. A chacun sa part. Voir *Le R. P. Bouchard*, pages 80 et 81.

(2) Page 89.

Vérone ? Il devint simplement chanoine honoraire de Vérone, et grâce au *Père Bouchard*. Mais voici que cet ami, Dom Marcello Massarenti, fut appelé à s'occuper de la nomination d'un cardinal canadien.

Mgr Legaré lui écrivit, en effet, lui adressa un petit mémoire composé dans ma chambre — où se trouvait également l'abbé Gagnon. Je n'eus qu'à tenir la plume et à remplir le rôle de secrétaire.

Toutes les raisons sont données, le plaidoyer est fait, et il faut avouer que personne ne peut en tirer vanité. Tout cela était facile à faire. Evidemment il fallait autre chose.

Aussi est-il juste de dire que l'honorable Frs Langelier, alors maire de Québec, écrivit, à la demande de l'abbé Legaré et à la même fin, au Cardinal Jacobini, le 6 septembre 1884 ; le 20 du même mois, le Cardinal lui répondit que « des considérations de diverses sortes . . . n'ont pas permis à l'Auguste Pontife de donner une réponse favorable à la proposition de Votre Seigneurie. » (1)

Ce n'était pas précisément un succès. On lit ensuite que le maire de Québec demanda à M. Chapleau, alors secrétaire d'Etat, d'écrire à Rome au nom du gouvernement. « Quelques mois après, la bonne nouvelle nous arrivait que Mgr Taschereau avait été nommé Cardinal. » Comme l'auteur ne donne pas les dates, on est naturellement porté à croire que tout cela se passe en 1884. Mais non ; car la lettre de l'honorable Chapleau, mentionnée à l'appendice, est du 21 octobre 1885 ; et le Cardinal fut nommé le 7 juin 1886.

« Un peu plus tard, Mgr O'Brien, accompagné du gardennoble, le Comte Gazzoli, arrivèrent (sic) à Québec, porteurs de la barrette cardinalice. »

Eh bien non, ces messieurs ne voyageaient pas de compagnie, loin de là ! Un seul, Mgr O'Brien, suffisait pour porter la barrette qui n'était pas pesante ; l'autre, le Comte Gazzoli, était porteur de la calotte et c'est lui qui arriva le premier, conformément au cérémonial. Tout cela est raconté au long dans *Le Premier Cardinal Canadien* et dans *l'Histoire du Palais Episcopal de Québec*.

(1) Lettres citées à l'appendice.

Non seulement le récit de l'honorable Chs Langelier contient des inexactitudes et des erreurs, mais il est incomplet et, sans le vouloir sans doute, l'auteur commet une grave injustice envers l'abbé Raymond Casgrain et envers Mgr Gagnon, dont les noms ne sont seulement pas mentionnés. Or l'abbé Casgrain a été en tout cela la cheville ouvrière, et si nous avons eu un cardinal à Québec, c'est lui qui, par son travail personnel, intelligent et persévérant, nous a procuré cet honneur.

L'abbé Casgrain a écrit, sur cette nomination du Cardinal, un mémoire déposé dans nos archives, et je vais le résumer. Il peut se faire que ce mémoire ne soit pas lui-même complet et que d'autres influences que je ne connais pas soient intervenues; mais je crois qu'il donne la note vraie; et que les omissions, s'il y en a, ne sont pas importantes. Je prie les lecteurs de ne pas être scandalisés outre mesure, en lisant les détails de cette histoire, qui au reste ne sont pas de nature à scandaliser des gens instruits. Les Etats, les Eglises qui veulent avoir des cardinaux se remuent et demandent. *Violenti rapiunt illud*. Il faudrait être vraiment naïf pour croire que Léon XIII aurait nommé Mgr Taschereau cardinal *motu proprio*, et sans que des démarches eussent été faites, sans que l'ont eût entrepris une véritable campagne et même livré des batailles et repoussé l'ennemi. Relire l'histoire de Manning et de Newman.

(A suivre.)

Mgr H. TÊTU.

Madame sainte Anne

Il y a déjà longtemps, puisque c'était en 1898, j'ai publié le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir trois ou quatre sous le titre de: LES TROIS LÉGENDES DE MADAME SAINCTE ANNE. Ce premier volume, ou *La Légende hagiographique* de sainte Anne, résumait à peu près tout ce qui a été dit sur la vie de la Sainte ou à son honneur. Le deuxième volume devait raconter, d'après des documents authentiques ou des monuments qui existent encore, l'histoire de son culte

à travers le monde et à travers les siècles. Le troisième, *La Légende iconographique*, ou d'un titre moins pompeux, *Le Musée de Madame sainte Anne*, indiquait ou décrivait un grand nombre d'œuvres artistiques où la Sainte apparaît dans ses rôles divers d'épouse, de mère, de patronne, etc. Enfin, des appendices assez élaborés devaient compléter chacun de ces trois volumes, et fournir à l'érudition ou à la critique ce qu'elles sont en droit d'attendre d'un ouvrage de ce genre.

Pour le dire en passant, l'ouvrage est en effet d'un genre un peu spécial, un peu « bénédictin » (si ce n'est pas trop nous flatter), et il s'adresse plutôt à ceux qui préfèrent à la littérature, du moins en certaines heures plus sérieuses, l'histoire, l'archéologie, l'érudition en général, la page, la ligne ou le mot qui apprenne quelque chose. Et encore en passant, j'imagine que plus d'un de nos lecteurs, si nous en avons, aimera mieux ces appendices dont nous parlons formés de documents, pièces justificatives, nomenclatures toutes sèches, recueils de vieux souvenirs littéraires en vers ou en prose, catalogues d'œuvres artistiques, etc., que les chapitres où nous avons cédé au goût du plus grand nombre, et essayé de mettre un peu d'art, un peu de forme.

Je suis bien aise que des raisons diverses, d'ailleurs toutes sérieuses, m'aient empêché jusqu'à ce jour de publier les deux derniers volumes de cet ouvrage. Au moment où le premier paraissait, la critique historique était en pleine activité, en pleine effervescence. Qu'elle soit restée dans ses justes limites, ou qu'elle ait outrepassé ses droits, ce n'est pas le lieu d'examiner cette question, mais il est incontestable que le résultat final de ses discussions, de ses points d'interrogation semés partout, de ses dénégations pures et simples, a été un bienfait pour l'historiographie en général et pour l'archéologie en particulier. Tel auteur qui avait un ou plusieurs volumes prêts, ou supposés prêts pour l'impression (comme nous supposons les nôtres au lendemain de notre premier volume), s'est remis à l'œuvre pour *discuter* à son tour, élaguer les inutilités, étayer ses affirmations de preuves et documents, *critiquer* enfin lui-même son propre ouvrage.

Et puis n'est-il pas bon, à tout âge et pour tout le monde, de suivre le conseil de ce maître en tout art qui s'appelait Horace, et qui demandait aux auteurs d'attendre au moins neuf

ans avant de publier leurs ouvrages ? C'était, n'est-ce pas ? parler au nom du simple bon sens : le bon sens du public, le bon sens des auteurs . . . de ceux qui en ont, qui devraient en avoir !

Cette part faite à des explications qui me semblaient nécessaires, j'en viens à l'objet de cet article — tant il est vrai qu'il faut toujours un peu de temps pour arriver à la question.

La question est de savoir si parmi les deux millions six ou sept cent mille Canadiens-Français que l'on compte au Canada et aux Etats-Unis, et qui devraient être dévots à sainte Anne, s'ils sont les vrais fils de leurs pères, j'en trouverais trois ou quatre cents — car ce nombre me suffirait à la rigueur — qui pousseraient leur dévotion jusqu'à souscrire d'avance à *Madame sainte Anne*, quelle que soit l'étendue de l'ouvrage, et quel qu'en scit le prix.

Après onze ans — et vous voyez que j'ai dépassé la mesure du vieil Horace — je l'ai pensé, tant j'ai foi en l'indéracinable piété de mes compatriotes, et ce que Laure Conan osait appeler leur « tendresse » pour la Bonne sainte Anne.

Voici donc ce que je propose, quitte à modifier ce premier plan si quelqu'un veut bien m'en fournir un meilleur :

Je publierais par fascicules de 128 pages (huit cahiers de 16 pages, même format que le premier volume déjà paru), le deuxième et le troisième tome de *Madame sainte Anne*, et pour gagner du temps, je ferais faire simultanément les deux compositions typographiques, dussé-je, pour cela, recourir à deux imprimeries différentes.

Ces fascicules, y compris l'appendice au premier volume, seraient au nombre de dix, un de plus, un de moins, car il m'est impossible de préciser très exactement, ou très mathématiquement, le nombre de pages imprimées que représentent mes manuscrits.

Il y aurait deux éditions d'inégale valeur, l'une sur papier ordinaire ou « papier de librairie » simplement convenable et ne contenant pas de gravures ; l'autre sur papier dit « de luxe », très soignée, et fournissant (hors texte) les gravures (un très grand nombre).

Le prix total de la souscription serait, pour l'édition ordinaire, \$5.00 ; pour l'édition de luxe et les gravures : \$7.50, l'une et l'autre souscription payables en trois versements après

livraison des fascicules (franco par la poste), sur une note envoyée par l'auteur ou ses représentants.

Il est resté du premier volume, publié à très fort tirage, à peu près trois cents exemplaires, reliés très convenablement, et qui sont en vente à \$2.00 l'un.

A ceux qui voudraient m'aider à l'avance par l'envoi d'une partie de leur souscription, j'aurais beaucoup de reconnaissance, car, ne faisant pas œuvre marchande, je n'ose parler ni de prime, ni de remise.

Le tirage sera limité au nombre des souscripteurs.

Veuillez adresser toute correspondance à

PÈRE PAUL-V. CHARLAND, O. P.,
818, rue Middle, Fall River, Mass.

La Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes

Avis à Messieurs les Directeurs et les Présidents des Ligues locales.

La Ligue du Sacré-Cœur a été spécialement invitée à prendre part au *Congrès national* qui se tiendra à Montréal, les 22, 23 et 24 juin prochain.

Ce Congrès a pour but d'opérer la *fédération de toutes les sociétés catholiques canadiennes-françaises*.

Un projet de cette nature, éminemment propre à assurer le triomphe de la cause catholique en notre pays, mérite l'attention et les sympathies de tous nos compatriotes. Aussi la Direction générale n'a-t-elle pas hésité à y donner son adhésion, secondée en cela avec empressement par MM. les Directeurs et les Présidents des ligues locales de Montréal.

Les Présidents de ces ligues ont, à cette occasion, formé un *Conseil central* ayant pour objet immédiat la représentation de la Ligue du Sacré-Cœur au Congrès. Toutes les ligues locales sont invitées à envoyer leur adhésion avec les renseignements suivants: Noms de la paroisse et du Directeur, nom et adresse du Président, combien de membres, et date de la fondation.

J.-B. PRINCE, M. D.,

Sec. du Conseil central.

N. B.— Prière d'adresser toute correspondance comme suit:
Bureaux de la Ligue du Sacré-Cœur,

Rues Rachel et Bordeaux, Montréal.